

## **PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 24 MARS 2009 A 20 H 00**

*L'an deux mil neuf le vingt-quatre mars, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de la Mairie sous la présidence de Monsieur Patrick FOULON, Maire.*

*Etaient présents : FOULON Patrick, BRETON Denis, THAUVIN Christine, CLOUTIER Jacky, LUTTON Hervé, LEBRUN Francis, BERRUE Didier, TELLIER Didier, MARTIN Annie, PIETRE Martine, EVEZARD Hélène, THOREL Franck, NICOT Marie-Rose*

*Absents : KAZMIERCZAK Claudine (pouvoir à THAUVIN Christine), PISSEAU Jean-Louis (pouvoir à THOREL Franck)*

*M. BERRUE Didier a été désigné comme secrétaire de séance.*

### **ORDRE DU JOUR**

#### **I. Approbation du Compte Administratif 2008 de la Commune**

*Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2008 du Maire qui laisse apparaître :*

- un excédent de clôture en section de fonctionnement de 381 408,19 €*
- un excédent de clôture en section d'investissement de 232 643,78 €.*

#### **II. Approbation du Compte Administratif 2008 du Service Assainissement**

*Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2008 du Service Assainissement qui laisse apparaître :*

- un excédent de clôture en section d'exploitation de 93 893,28 €*
- un excédent de clôture en section d'investissement de 28 526,86 €.*

#### **III. Validation des taux d'imposition des quatre taxes directes locales pour l'année 2009**

*Le Conseil Municipal décide, à la majorité, de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2009, soit :*

- Taxe d'habitation : 8,96 %*
- Taxe foncière (bâti) : 11,32 %*
- Taxe foncière (non bâti) : 35,89 %*
- Taxe professionnelle : 9,05 %*

*pour un produit fiscal attendu de 337 510 €.*

#### **IV. Application du dispositif du plan de relance de l'économie relatif au FCTVA**

*Le Conseil Municipal autorise le Maire à conclure avec le représentant de l'Etat la convention par laquelle la Commune s'engage à augmenter ses dépenses réelles d'équipement en 2009 afin de bénéficier de la réduction du délai d'attribution du FCTVA au titre des dépenses réalisées en 2008.*

## **V. Vote du Budget Primitif 2009 de la Commune**

*Le Conseil Municipal vote, à la majorité, le budget primitif 2009 de la Commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes :*

- *section de fonctionnement : 891 311,40 €*
- *section d'investissement : 590 999,07 €*

*avec transfert de 180 000 € du fonctionnement en investissement.*

## **VI. Révision des tarifs de l'Assainissement**

*Compte tenu de la construction d'une nouvelle station d'épuration, le Conseil Municipal décide la révision des tarifs du service assainissement, inchangés depuis 2007, et augmente la partie proportionnelle à la consommation réelle d'eau de la redevance annuelle qui passe de 0,50 € le m<sup>3</sup> à 0,55 € le m<sup>3</sup>.*

*Par ailleurs, le coût du raccordement au réseau communal (fixé à 960 €) et la partie forfaitaire de la redevance de déversement à l'égout (établie à 53 €/an) ne sont pas modifiés.*

## **VII. Vote du Budget Primitif 2009 du Service Assainissement**

*Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, le budget primitif 2009 du Service Assainissement qui s'équilibre en dépenses et en recettes :*

- *section de fonctionnement : 164 058,78 €*
- *section d'investissement : 234 764,07 €.*

## **VIII. Instauration de la redevance pour occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz**

*Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, les propositions qui lui sont faites concernant l'instauration de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz naturel.*

## **IX. Liste des marchés passés en 2008**

*Le Conseil Municipal prend connaissance de la liste des marchés publics passés au cours de l'année 2008.*

## **X. Notification du titulaire du marché pour l'aménagement d'un carrefour à feux tricolores Rues de Paris, des Ecoles, des Violettes et des Aubiers**

*Le Conseil Municipal prend acte de l'attribution du marché à l'entreprise ISI ELEC de SAINT DENIS DE L'HOTEL pour un montant de 64 678,42 € TTC.*

## **XI. Convention d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif**

*Le Conseil Municipal accepte de conclure une convention avec le Département pour continuer de bénéficier du Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration (SATESE) pour une participation annuelle de 287,82 €.*

## **XII. Convention relative à l'entretien de l'itinéraire "Loire à vélo" dans le département du Loiret**

*Le Conseil Municipal décide de ne pas conclure avec le Département la convention par laquelle la Commune s'engage à entretenir les aires de repos de l'itinéraire cyclable « la Loire à Vélo ».*

**XIII. Désignation d'élus correspondants "sécurité routière"**

*M. Denis BRETON, Titulaire*

*M. Jacky CLOUTIER, Suppléant*

**XIV. Validation de la Commission pour la réalisation du DICRIM**

*M. Patrick FOULON*

*Mme Annie MARTIN*

*M. Denis BRETON*

*Mme Marie-Rose NICOT*

*M. Jacky CLOUTIER*

*Mme Hélène EVEZARD*

*M. Franck THOREL*

*Mme Martine PIETRE*

*M. Hervé LUTTON*

**XV. Retrait de la Commune de COULLONS du syndicat mixte du Pays Sologne Val Sud**

*Le Conseil Municipal se prononce favorablement pour le retrait de la Commune de COULLONS du Syndicat Mixte du Pays Sologne Val Sud à compter de 2010 et prend acte de la modification des statuts.*

**XVI. Informations et questions diverses**

- *Le projet HAMOVAL est bloqué dans l'attente d'une solution pour désenclaver deux terrains situés en zone NA.*
- *Le Conseil Municipal prend connaissance d'un nouveau projet de 17 parcelles au « Haut des Folies ».*
- *Le Conseil Municipal prend connaissance de l'avant projet établi par la Société INCA pour la réfection de la Rue du Maine.*
- *M. BRETON propose l'installation d'un container à vêtements sur un des sites existants.*
- *M. BRETON informe le Conseil que l'arrêté de circulation est revenu visé de la Préfecture. La signalisation sera prochainement apposée.*
- *Mme PIETRE remercie la Commission Fleurissement.*
- *M. BERRUE fait un point sur les activités dans la Commune :*
  - *Proposition faite par la F.O.L. d'organiser des formations pour les bénévoles des associations,*
  - *Célébration de l'anniversaire de notre centenaire,*
  - *Réalisation d'une exposition sur l'Eglise pour ses 50 ans lors du vide-greniers du 19 avril,*
  - *Organisation de courses cyclistes et des cheminades lors de la fête de la St Pierre les 27 et 28 juin.*

*L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 22 h 55.*

*Le Maire,*

*P. FOULON*